Professionnels

Financement

Modes de financement, Garanti

Comptabilité

Règles comptables, Documents commerciaux (factures, devis, CGV),

Fiscalité

Impôt sur les sociétés, Impôt sur le revenu, Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), Contribution économique territoriale (CET), Taxes foncières, Taxes locales, Taxes liées aux salaires, Taxes diverses, Crédits d'impôts, Réductions d'impôts, Exonérations d'impôts, Fraude fiscale,

Ressources humaines

Recrutement, Aides à l'embauche, Alternance, Contrats de travail, stages en entreprise, Rémunération, Congés, Santé et sécurité au travail, Licenciement, Fin et rupture de contrat, Chômage partiel (activité partielle), Formation, Droits syndicaux, Intéressement - Participation, Cotisations et contributions sociales de l'employeur, Protection sociale d'un travailleur indépendant,

Facturation

Vente - Commerce

Conditions de vente - Prix, Franchise, Méthodes de vente, Établissements recevant du public (ERP), Autorisations pour l'installation d'un commerce, Essor de l'activité, International, Marchés publics, Publicité, Commerce en ligne, Gestion et protection des données,

Baux

Bail commercial, Bail professionnel, Bail rural, Baux par

Secteurs professionnels d'activité

Activités de services, Agriculture, Arts et culture, BTP - Bâtiment et travaux publics, Commerce, Juridique et financier, Tourisme - Restauration, Transports, Urbanisme,

Entreprises en difficulté

1- Se protéger et détecter les signaux d'alerte, 2- Réagir aux premières difficultés, 3- Éviter la cessation des paiements, 4- Traiter les difficultés avec l'aide du tribunal, 5- Fermer l'entreprise, 6 - Rebondir après la fermeture d'une entreprise,

esdefinancement, Aidesdel'Étatetdescollectivitésterritoriales,

Actualités

- les avis de CFE et d'IFER 2026 sont disponibles en ligne
- L’aide au carburant pour les entreprises du bâtiment et des travaux publics est prolongée
- Déclaration du congé supplémentaire de naissance : un nouveau formulaire obligatoire pour les employeurs
- Quelles sont les mesures pour préserver l'emploi dans les commerces impactés par les dégradations ?
- Une nouvelle aide de 100 euros pour les travailleurs « grands rouleurs »

Comment faire pour...

- Devenir auto-entrepreneur
- Effectuer ses déclarations sociales
- Ouvrir un commerce
- plus

MAIRIE DE PÉNESTIN
44 Rue du Calvaire
56760 Pénestin

HORAIRES :
Lun : 9h - 12h
Mar : 9h - 12h / 14h - 16h45
Mer : 9h - 12h / 14h - 16h45
Jeu : 9h - 12h
Ven : 9h - 12h / 14h - 16h45
Sam : 9h - 12h

TÉL. : 02 23 10 03 00